

Le 18 septembre 2025

M. Jean-François Fortin Verreault
Président directeur général
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Objet : Commentaires du CECM suite aux rencontres du CITEOC

Monsieur le président-directeur général,

Conformément à l'article 370.7 de la LSSSS, attribuant la responsabilité au CECM de donner son avis sur l'organisation, la distribution et l'intégration des services sur le territoire et sur la planification de la main-d'œuvre, le CM souhaite faire part de ses commentaires à la suite des présentations lors des rencontres CITEOC.

Nous souhaitons faire le point sur nos rencontres passées et exprimer notre compréhension de la démarche et des choix que nous avons fait dans l'identification d'une trajectoire conformément aux mandats du CIETOC.

Pour débiter, l'examen des différentes données nous amène à comprendre un défi fondamental en lien avec le choix que nous avons fait. « *La trajectoire des soins et services aux aînés n'existe pas vraiment puisque cette génération consomme des services partout et n'est pas assez circonscrite pour une évaluation.* » [1] Extrait tiré du procès-verbal de la rencontre CITEOC du 23 avril 2025.

Nous croyons qu'un portrait spécifique de cette population sur le territoire du CIUSSS devrait être réalisé. Nous souhaiterions obtenir des données précises, telles que : le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans et leur pourcentage par rapport à la population en général, leur genre, leur secteur domiciliaire, leur situation socio-économique, ainsi que leur utilisation du système de santé (consultations médicales et professionnelles, dans les secteurs public et privé).

Dans ce contexte, il nous apparaît pertinent d'intégrer la recherche sur cette population pour nous aider à mieux définir la trajectoire des personnes âgées de plus de 85 ans. Est-ce que des recherches sont en cours actuellement au CIUSSS de l'Est ?

Une des notions soulevées lors de nos échanges mériterait une analyse plus étoffée : « *La perception que les aînés sont plus en sécurité à l'hôpital qu'à la maison et la sous-estimation des risques d'un séjour prolongé à l'hôpital.* » Cet élément pourrait être inclus dans les stratégies de communication.

Nous souhaitons souligner qu'à notre avis, cliniquement, il est normal que les individus de 85 ans et plus, consomment davantage de services de santé et services sociaux qu'un autre segment de la population.

Enfin, la présentation des cas traceurs met en lumière des situations bien connues dans le réseau: Des hospitalisations prolongées malgré une stabilité médicale, souvent en raison de barrières à la sortie, telles que l'indisponibilité de places en ressources d'hébergement (CHSLD, RI), les délais pour des évaluations professionnelles ou un problème familial. Mais il est aussi vrai que parfois, certains usagers, bien que sortis de l'hôpital, demeurent en situation de grande précarité clinique, sociale ou fonctionnelle. Nous croyons important de renforcer la fluidité et de s'arrimer entre les milieux hospitaliers, les services à domicile, les CHSLD et les ressources communautaires, tout en poursuivant le travail de sensibilisation avec la Direction des communications.

Nous sommes conscients que nous en sommes seulement au début des travaux. Cependant, plusieurs initiatives sont déjà prévues par le MSSS et Santé Québec, notamment à travers des plans d'action visant à préparer le Québec au vieillissement de la population. D'autres initiatives sont également implantées au sein de notre CIUSSS, en lien avec le maintien à domicile et l'hébergement. Les travaux du CIETOC semblent s'inscrire dans un moment particulièrement propice à la réflexion sur cette trajectoire.

Soyez assuré de notre volonté de contribuer activement aux échanges en vue d'améliorer la qualité des services.

Veillez agréer, Monsieur Fortin-Verreault, l'expression de nos meilleures salutations.

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire